

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07

page: 1/13

Version: 4.0

(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 1. Identification

#### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Ignite SN Herbicide

#### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: produit phytosanitaire, herbicide

\* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, Étage 2  
Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

#### Numéro d'appel d'urgence

##### Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300  
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

#### Autres moyens d'identification

PCP # 28532

---

### 2. Identification des dangers

#### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

##### Classification du produit

|                 |                                |  |
|-----------------|--------------------------------|--|
| Acute Tox.      | 4 (par voie orale)             | Toxicité aiguë                                 |
| Acute Tox.      | 4 (Inhalation -<br>brouillard) | Toxicité aiguë                                 |
| Acute Tox.      | 3 (par voie cutanée)           | Toxicité aiguë                                 |
| Eye Dam./Irrit. | 1                              | Lésions oculaires graves / irritation oculaire |

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07

page: 2/13

Version: 4.0

(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

|                 |                |  |
|-----------------|----------------|--|
| Repr.           | 1B (Fertilité) | Toxicité pour la reproduction  |
| Repr.           | 1B (foetus)    | Toxicité pour la reproduction  |
| STOT RE         | 2              | Toxicité spécifique pour certains organes cibles<br>— exposition répétée |
| Aquatic Acute   | 2              | Danger pour le milieu aquatique - aigu                                   |
| Aquatic Chronic | 3              | Danger pour le milieu aquatique - chronique                              |

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

|             |  |
|-------------|--|
| H318        | Provoque de graves lésions des yeux.   |
| H311        | Toxique par contact cutané.  |
| H360        | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.   |
| H302 + H332 | Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation   |
| H373        | Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H412        | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.   |
| H401        | Toxique pour les organismes aquatiques.  |

Conseil de Prudence (Prévention):

|      |   |
|------|---|
| P280 | Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.                                    |
| P260 | Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.  |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement.   |
| P201 | Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.                                     |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.                    |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.   |
| P264 | Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.                         |

Conseils de prudence (Intervention):

|                    |  |
|--------------------|--|
| P310               | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P304 + P340        | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P302 + P352        | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.  |
| P308 + P313        | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  |
| P361 + P364        | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.   |
| P330               | Rincer la bouche.  |

Conseils de Prudence (Stockage):

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 3/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):  
P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

---

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

#### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt  
Numéro CAS: 77182-82-2  
Teneur (W/W): 13.5 %  
Synonyme: Glufosinate Ammonium

alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)  
Numéro CAS: 68891-38-3  
Teneur (W/W): 40.0 - 45.0%  
Synonyme: Pas de données disponibles.

1-méthoxy-2-propanol  
Numéro CAS: 107-98-2  
Teneur (W/W): 5.0 - 10.0%  
Synonyme: 1-Methoxy-2-propanol; Propylene glycol monomethyl ether

---

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

##### Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident.

##### Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

##### Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

##### Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser.

##### Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 4/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., vomissement, diarrhée, crampes abdominales, tremblement, hypotension, perte de conscience, coma, crampes, troubles respiratoires, envie de vomir, tachycardie, Les symptômes peuvent être retardés pendant plusieurs heures.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. Surveillance médicale pendant au moins 24-48 heures.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, oxydes de soufre  
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

### Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée.

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 5/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Stocker à l'abri du gel. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.**

#### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1-méthoxy-2-propanol

ACGIH TLV VME 50 ppm ; VLE 100 ppm ;

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

##### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

##### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07

page: 6/13

Version: 4.0

(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|   |  |
|---|--|
| Etat physique:  | liquide  |
| Odeur:  | piquant(e), aromatique(s)  |
| Seuil olfactif:   | Non déterminé car nocif par inhalation   |
| Couleur:  | bleu à vert  |
| Valeur du pH:   | env. 5.4 - 7.4<br>( 10 %(m), 23 °C)<br>(non dilué)   |
| Point de fusion:  | env. 0 °C  |
| Point d'ébullition:   | Données se rapportant au solvant<br>env. 101 °C  |
| Point d'éclair:   | 57 °C<br>UN L.2 Sustained combustibility La combustion du produit n'est pas auto-entretenue.   |
| Inflammabilité:   | non applicable   |
| Limite inférieure d'explosivité:  | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Limite supérieure d'explosivité:  | Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé. |
| Auto-inflammation:  | 455 °C   |
| Pression de vapeur:   | Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.  |
| <i>Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt</i>     |  |
| Pression de vapeur:   | env. < 0.031 mPa (Directive<br>(99.5 %(m), 25 °C) 84/449/CEE, A.4)   |
| -----   |  |
| Densité:  | env. 1.11 g/cm3<br>( 20 °C)  |
| Densité de vapeur:  | non applicable   |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):   | Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.  |
| <i>Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt</i>     |  |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):   | -4.01 (Ligne directrice 107 de l'OCDE)   |
| <i>Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(&gt;1&lt;2,5 mol OE)</i> |  |

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 7/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

|   |   |
|---|---|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): | 0.3   |
| -----   |   |
| Décomposition thermique:                        | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.       |
| Viscosité dynamique:                            | non déterminé   |
| Solubilité dans l'eau:                          | ( 20 °C)<br>miscible  |
| Vitesse d'évaporation:                          | non applicable  |
| Autres informations:                            | Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique. |

---

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

#### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### Matières incompatibles

agent d'oxydation, acides, bases

#### Produits de décomposition dangereux

#### Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: ammoniac

#### Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### 11. Données toxicologiques

#### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

#### Toxicité/Effets aigus

##### Toxicité aiguë

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 8/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

Evaluation de la toxicité aiguë: De toxicité substantielle après contact cutané de courte durée.  
Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

### Par voie orale

Type de valeur: DL50  
espèce: rat (femelle)  
Valeur: 1,730 mg/kg

### Inhalation

Type de valeur: CL50  
espèce: rat (mâle)  
Valeur: 2.97 mg/l  
durée d'exposition: 4 h  
Test réalisé avec un aérosol.

Type de valeur: CL50  
espèce: rat (femelle)  
Valeur: 3.91 mg/l  
durée d'exposition: 4 h  
Test réalisé avec un aérosol.

### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50  
espèce: rat (mâle/femelle)  
Valeur: 593 mg/kg

### Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):  
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Peut entraîner de graves lésions oculaires. Non-irritant pour la peau.

### Peau

espèce: lapin  
Résultat: non irritant

### Oeil

espèce: lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

### Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler modifié  
espèce: cobaye  
Résultat: non sensibilisant

## **Toxicité/effets chroniques**

### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.



# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 9/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
*Evaluation de la toxicité après administration répétée: L'exposition prolongée ou répétée peut causer des troubles neurologiques.*

-----

### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Dans les études à long terme réalisées avec des souris par administration avec les aliments, la substance n'a pas eu d'effet cancérogène.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
*Evaluation de la toxicité pour la reproduction: La substance a causé une alteration de la fécondité lors d'essais sur les animaux.*

-----

### Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
*Evaluation du caractère tératogène: La substance n'a pas causé de malformations lors d'études sur les animaux; cependant, pour des doses qui étaient toxiques pour les parents, une toxicité pour le développement a été observée.*

-----

### Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

---

## 12. Données écologiques

### **Toxicité**

#### Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité vis-à-vis des poissons

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
*CL50 (96 h) 461 mg/l, Pimephales promelas*

*Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)*  
*CL50 (96 h) 7.1 mg/l, Brachydanio rerio (Écoulement.)*

-----

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 10/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Invertébrés aquatiques

Données relatives à : *Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
CE50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna*

Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)  
CE50 (48 h) 7.4 mg/l, *Daphnia magna* (statique)

-----

### Plantes aquatique(s)

Données relatives à : *Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
CE50 (96 h) 0.132 mg/l (taux de croissance), *Anabaena cylindrica*  
NOEC (96 h) 0.039 mg/l, *Anabaena flos-aquae*  
CE10 (72 h) 0.106 mg/l (taux de croissance), *Anabaena flos-aquae*  
CE50 (72 h) 46.4 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata*  
NOEC < 6.25 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)  
CE50 (72 h) 27.7 mg/l (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus*  
NOEC (72 h) 0.93 mg/l (taux de croissance), *Scenedesmus subspicatus*

-----

### Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : *Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
NOEC (35 j) 26.2 mg/l, *Pimephales promelas*

Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)  
NOEC (28 j) 0.14 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Écoulement.)

-----

### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : *Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*  
NOEC (21 j) 18 mg/l, *Daphnia magna* (autre(s), semi-statique)  
CE50 (28 j) 7.5 mg/l, *Mysidopsis bahia*

Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)  
NOEC (21 j) 0.27 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 211 de l'OCDE, Écoulement.)

-----

## **Persistance et dégradabilité**

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : *Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

-----

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 11/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Potentiel de bioaccumulation

#### Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Potentiel de bioaccumulation

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*

*Facteur de bioconcentration: < 1, Lepomis macrochirus (Ligne directrice 305 E de l'OCDE)*

*Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)*  
-----

### Mobilité dans le sol

#### Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Butanoic acid, 2-amino-4-(hydroxymethylphosphinyl)-, monoammonium salt*

*En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*

*Données relatives à : alcools, C12-14, éthoxylés, sulphates, sels de sodium(>1<2,5 mol OE)*  
-----

*En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*  
-----

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## 13. Données sur l'élimination

### **Élimination du produit:**

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

### **Élimination des emballages:**

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

---

## 14. Informations relatives au transport

### **Transport terrestre**

TDG

|                      |         |
|----------------------|---------|
| Classe de danger:    | 6.1     |
| Groupe d'emballage:  | III     |
| N° d'identification: | UN 2902 |
| Étiquette de danger: | 6.1     |

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 12/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

Dénomination technique d'expédition: PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A. (contient GLUFOSINATE D'AMMONIUM)

### Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 6.1  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 2902  
Étiquette de danger: 6.1  
Polluant marin: NON  
Dénomination technique d'expédition:  
PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A.  
(contient GLUFOSINATE D'AMMONIUM)

### Sea transport

IMDG

Hazard class: 6.1  
Packing group: III  
ID number: UN 2902  
Hazard label: 6.1  
Marine pollutant: NO  
Proper shipping name:  
PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains  
GLUFOSINATE AMMONIUM)

### Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 6.1  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 2902  
Étiquette de danger: 6.1  
Dénomination technique d'expédition:  
PESTICIDE LIQUIDE, TOXIQUE, N.S.A.  
(contient GLUFOSINATE D'AMMONIUM)

### Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 6.1  
Packing group: III  
ID number: UN 2902  
Hazard label: 6.1  
Proper shipping name:  
PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contains  
GLUFOSINATE AMMONIUM)

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

#### Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA bloqué / non listé

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

### Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT:

POISON.

Crâne et os croisés dans un losange

Irrite les yeux.

Irritant pour la peau

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF PAR CONTACT AVEC LA PEAU.

NOCIF SI AVALÉ.

Peut être mortel si absorbé par la peau.

Cause une irritation des yeux.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Empêcher d'atteindre les yeux, la peau et les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

# Fiche de données de sécurité

## Ignite SN Herbicide

Date de révision : 2021/01/07  
Version: 4.0

page: 13/13  
(30692727/SDS\_CPA\_CA/FR)

---

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

---

### 16. Autres informations

**FDS rédigée par:**  
BASF NA Product Regulations  
FDS rédigée le: 2021/01/07

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

---

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ